



Publication des demandes d'extension de concession au droit d'exploiter des jeux de casino en ligne

art. 9 et 10, al. 2, de la loi sur les jeux d'argent (LJAR; RS 935.51)

En vertu de l'art. 10, al. 2, de la loi fédérale sur les jeux d'argent, la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) ordonne la publication des demandes d'extension de concession au droit d'exploiter des jeux de casino en ligne dans la Feuille fédérale et dans la feuille officielle du canton d'implantation des maisons de jeu concernées. Les maisons de jeu suivantes ont déposé une demande auprès de la CFMJ:

Grand Casino Kursaal Bern

1. Requérante: Grand Casino Kursaal Bern AG
2. Lieu d'implantation: Kornhausstrasse 3, 3000 Berne 25
3. Forme juridique de la requérante: société anonyme
4. Actionnariat au moment du dépôt de la demande: 55 % Kongress + Kursaal AG Bern; 31,5 % Swiss Casinos Holding AG; 13,5 % Casinos Austria (Swiss) AG
5. Capital-actions: 12 millions de francs

Casino Interlaken

1. Requérante: Casino Interlaken AG
2. Lieu d'implantation: Strandbadstrasse 44, 3800 Interlaken
3. Forme juridique de la requérante: société anonyme
4. Actionnariat au moment du dépôt de la demande: 82 % Congress Centre Kursaal Interlaken AG; 18 % ACE Casino Holding AG
5. Capital-actions: 5 millions de francs

15 octobre 2019

Commission fédérale des maisons de jeu